



Travaux de rénovation dans maison ancienne mitoyenne

Par **FGomes**, le **13/03/2011** à **09:16**

Bonjour,

Je vient d'acheter une maison ancienne mitoyenne des deux cotés, et j'ai d'importantes travaux de rénovation à entreprendre. J'ai fait déjà une assurance maison. Est-ce je doit faire un constat d'état des lieux des maisons voisines, par un maitre huissier, avant de commencer les travaux.

Merci pour votre attention;

Je vous prie de croire ,Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Par **aie mac**, le **13/03/2011** à **11:55**

bonjour

si vos travaux sont susceptibles d'occasionner des dommages chez vos 2 voisins, c'est effectivement préférable.

et si les murs sont réellement mitoyens, vous devez demander leur accord suivant la nature des travaux envisagés.